Zeitschrift: Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of Swiss Actuaries

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

Band: - (1980)

Heft: 2

Artikel: Association des Actuaires suisses : ses 75 ans : 1905-1980

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-571104

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Association des Actuaires suisses – Ses 75 ans – 1905–1980

Le condensé français qui suit, établi par la Rédaction, n'a pu reprendre que l'essentiel des faits évoqués par le professeur H. Jecklin dans son étude:

«75 Jahre Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker».

La Rédaction engage le lecteur francophone à prendre connaissance du texte original allemand, qui non seulement signale les étapes vécues par l'Association mais, pour en permettre une compréhension plus profonde, les replace dans le contexte de l'époque.

I. L'Association de 1955 à 1980

En juin 1955, l'Association des Actuaires suisses, sous la présidence du professeur Emile Marchand, commémorait ses 50 ans d'existence. Les deux conférences scientifiques tenues lors de ce jubilé «Le problème du renouvellement et son extension aux processus aléatoires» par Hans Ammeter et «Evolution récente de la théorie mathématique sur la distribution des revenus» par Ernst Kaiser, soulignaient bien le tournant que prenait alors notre Association dans ses travaux. Le fascicule spécial du «Bulletin» paru la même année relate dans le détail l'histoire des 50 premières années de l'Association; les lignes qui suivent s'appliquent pour l'essentiel à restituer les événements de ces 25 dernières années.

Créée à Bâle en 1905, à l'instar de l'«Institute of Actuaries» de Londres, l'Association se propose de réunir les efforts déployés dans le pays dans le domaine de la technique et de la mathématique des assurances. Modernisant plusieurs fois ses statuts – ainsi en 1960 et en 1973 – l'Association fut amenée, ces 25 dernières années, à élargir son domaine d'activité. C'est ainsi qu'elle constitua en 1964 les groupes de travail «Assurance du personnel» et «Informatique», puis en 1967 le groupe «ASTIN». L'année 1969 vit la création, en marge de l'Association mais en étroite liaison avec elle, de la «Chambre des Actuaires-conseils». De cette collaboration sortirent (1972) des textes d'intérêt commun sur l'activité des actuaires dans le domaine de la prévoyance professionnelle. A cette époque l'Association apporta son appui dans la préparation du projet de loi sur le deuxième pilier de la sécurité sociale suisse; elle institua notamment des examens d'experts en assurances de pensions en vue de satisfaire à certaines obligations que le projet de loi désirait confier à des actuaires chevronnés.

Par tradition, l'activité de l'Association s'est manifestée spécialement en automne lors de l'Assemblée générale: rapports divers et exposés scientifiques

ont permis échanges et contacts. Sur le plan international, l'Association a été représentée par des membres de son Comité auprès de l'«Association Actuarielle Internationale» (AAI); de nombreux membres de l'Association ont participé en outre aux congrès internationaux organisés de par le monde. En 1974, l'AAI acceptait la proposition de notre Association de tenir en 1980 le 21ème Congrès international d'actuaires en Suisse.

II. Les groupes de travail

Assurance du personnel

Il est bien connu que le choix des bases techniques et des méthodes de financement des caisses de pensions peut autoriser des fantaisies de tous genres. Conscient des dangers que cette situation comportait, le Comité décida dans les années 40 d'établir des directives devant lier les membres de l'Association. Le contrôle du respect de ces directives s'avéra difficile, voire impossible. Le risque, en 1961, de voir certaines caisses de pensions rattachées à la Confédération utiliser des procédés peu conformes amena le Prof. H. Wyss, d'un commun accord avec le Comité de l'Association, à rappeler aux actuaires leur responsabilité dans ce domaine. Le « Bulletin », sous la plume de Hans Ammeter, exposa les mécanismes régissant les divers systèmes de financement. C'est dans ce contexte que fut créé, en 1964, le groupe de travail « Assurance du personnel ». Ce groupe se pencha tout d'abord sur les questions du libre passage puis des systèmes de financement des caisses de pensions. Le fascicule 1969/2 du «Bulletin» reproduit l'essentiel des délibérations. La préparation de la loi sur la prévoyance professionnelle retint longuement l'attention du groupe de travail: en particulier l'adaptation du 2ème pilier à l'évolution de l'AVS, de même que la protection des institutions existantes devant les exigences d'une loi nouvelle. En 1973, on jugea l'avant-projet de loi acceptable dans sa conception générale.

Informatique

Les fascicules 1956/2 et 1957/2 du «Bulletin» contiennent les premiers rapports des efforts faits par l'Association dans le domaine de l'informatique de gestion. C'est en 1964 que fut créé le groupe de travail «Informatique». Très rapidement, on se rendit compte que certaines méthodes actuarielles étaient en passe de perdre leur valeur au profit de procédés de calcul simples réalisables à grande vitesse par les ordinateurs. Tout naturellement, les séances de travail du groupe se concentrèrent sur des problèmes pratiques de gestion: tenue des

portefeuilles d'assurance et automatisation de l'encaissement, puis bien sûr calcul des provisions mathématiques. Le groupe étudia les possibilités des banques de données (1968), les besoins de la gestion des assurances de groupes (1969), puis les problèmes liés au choix des équipements électroniques (1970). Plusieurs Sociétés et Administrations exposèrent les solutions qu'elles avaient réalisées. On s'entretint également des perfectionnements possibles dans les domaines du service à la clientèle et de l'information des organes dirigeants des entreprises, de l'alternative entre les systèmes de gestion créés par l'entreprise elle-même ou acquis auprès des constructeurs d'ordinateurs, ainsi que de la question de la sécurité des systèmes et des possibilités de contrôle.

« ASTIN »

Le group de travail « ASTIN », dernier né de l'Association (1967), se propose de soutenir les efforts déployés dans le domaine des assurances non-vie (ASTIN = Actuarial Studies in Non-life Insurance) en collaboration avec le groupe ASTIN international de l'AAI. Le groupe tint plusieurs séances par année, consacrées aussi bien à des questions théoriques qu'à des problèmes relevant de la pratique. Les discussions portèrent sur la théorie du risque collectif et sa signification pour la gestion des entreprises, sur les modèles mathématiques utilisables en assurance de dommages et la détermination pratique de leurs paramètres, sur les questions de tarification des risques et de réassurance. La théorie de la crédibilité fut maintes fois abordée, avec application à des domaines nouveaux tels les systèmes de bonus-malus. On parla également de statistique mathématique, de recherche opérationnelle, de modèles économiques susceptibles d'englober l'activité de l'assurance.

* * *

Comme exposé ci-dessus, la « Chambre des Actuaires-conseils » est un organisme distinct de l'Association des Actuaires suisses, mais œuvrant en étroite collaboration. Sa constitution fait suite (1969) à celle de l'IACA (International Association of Consulting Actuaries) sur le plan international et résulte des discussions de l'époque sur le 2ème pilier de la sécurité sociale. Le fascicule 1970/2 du « Bulletin » oriente sur les intentions des fondateurs: maintien et développement des caisses de pensions et défense du statut des actuaires s'occupant de ces institutions. La Chambre s'attacha immédiatement à la mise au point des « Directives » sur les méthodes de gestion des caisses de pensions, et au problème du libre passage. Divers textes importants pour l'activité des actuaires purent être agréés en commun par la Chambre et l'Association.

III. Le «Bulletin» de l'Association

Le «Bulletin», organe officiel de l'Association, se propose de diffuser non seulement des informations sur l'activité de l'Association, tels les rapports d'activité du Comité et de ses groupes de travail, des comptes-rendus de congrès, mais encore – et pour l'essentiel – des travaux scientifiques consacrés à la théorie et à la technique des mathématiques d'assurance et de ses domaines apparentés. Son écho est grand sur le plan international.

Le texte original du professeur Jecklin s'efforce, par une vision globale, de donner un aperçu des travaux scientifiques publiés ces 25 dernières années dans le «Bulletin». Le présent condensé ne peut prétendre résumer un résumé. Le lecteur francophone trouvera dans le texte allemand mention des articles, groupés par matière, avec indication exacte des références bibliographiques. La systématique utilisée s'appuye sur celle qui a prévalu pour l'étude parue en 1955 sur la production scientifique des années 1945 à 1954; elle se structure comme suit:

- calcul des probabilités, processus aléatoires, théorie des jeux
- statistique mathématique, lois de répartition, théorie de la décision
- théorie de l'ajustement
- mesure de la mortalité, observations statistiques
- problème du renouvellement
- démographie
- mathématiques financières
- technique de l'assurance sur la vie
- histoire des sciences actuarielles
- assurances sur plusieurs têtes
- risques anormaux
- méthode de calcul par approximation
- calcul des provisions mathématiques
- assurance contre l'invalidité, la maladie et les accidents
- théorie du risque collectif, ruine, solvabilité, crédibilité
- assurance non-vie
- assurance sociale privée et d'état
- informatique
- mathématiques économiques.

Dans la première partie de son étude, le professeur Jecklin signale quelques manuels dus à la plume de membres de l'Association.

La Rédaction

Membres d'honneur

	Année de nomination
AMMETER, Hans Prof. Dr. (Ehrenpräsident) Professor an der ETH Zürich, a. Generaldirektor der Schweizerischen Lebensversicherungs- und Rentenanstalt, Schützenstrasse 19, 8702 Zollikon	1980
JECKLIN, Heinrich Prof. Dr. Professor an der Universität Zürich, a. Direktor der Schweizerischen Rückversicherungsgesellschaft, 7018 Flims-Waldhaus	1964
LEEPIN, Peter Prof. Dr. Professor an der Universität Basel, Vorsitzender des Direktoriums der Basler Versicherungs-Gesellschaften, Dufourstrasse 38, 4002 Basel	1980
WUNDERLIN, Willy Prof. Dr. Professor an der Universität Bern, a. Direktionspräsident der Schweizerischen Unfallversicherungsanstalt, Obere Dattenbergstrasse 24, 6005 Luzern	1970

Membres correspondants

BEARD, Robert E. 6 Mill Lane, Cottesmore, Rutland, Leicestershire, LE157DL	1973
CRAMER, Harald Prof. Dr. Professeur à l'Université de Stockholm, Sjotullsbacken 15, Blockhusudden, S-11525 Stockholm	1948
DE FINETTI, Bruno Prof. Dr. Istituto Matematico, Università di Roma, Via Vicenza 23, I-00185 Roma	1975
ENGELFRIET, J. Prof. Dr. Van Bronckhorstlaan 20, NL-Wassenaar-Den Haag	1950
FRANCKX, Edouard Prof. Dr. Avenue Albert Elisabeth 66, Bte 36, Résidence Algarve 50, B-1200 Bruxelles	1961

HENRY, Marcel 1961
Directeur général de la Préservatrice Vie et la Préservatrice Accidents, Rue de Londres 18, F-Paris 9e

HEUBECK, Georg Prof. Dr. 1974
Seyboldstrasse 15, D-5000 Köln 51 (Marienburg)

HEYWOOD, Geoffrey 1973
Duncan C. Fraser & Co., 30, Exchange Street East, Liverpool L2 3QB, England

JOHANSEN, Paul Dr. 1980
Jahnsensvej 27, 2820 Gentofte, Danemark

KAWAI, Saburo Dr. 1975
Chairman of the Board, The Kyoei Life Insurance Co., Ltd., 4–2 Hongoku-Cho, Nihonbashi, Chuo-Ku, Tokyo

KRACKE, Helmut Prof. Dr. 1961
Direktor i. R. des Gerling-Konzerns, Uferstrasse 33, D-5038 Rodenkirchen (Bez. Köln)

LAMSON, Jean 1975
Président de l'Institut des Actuaires Français, Rue du Faubourg St-Honoré 130, F-75008 Paris

LASHERAS-SANZ, Antonio 1955
Abogado-Intendente mercantil-Actuario, Catedratico de Seguros en la escuela central de altos estudios mercantiles, Calle de la Princesa 13, E-Madrid

LEW, Edward A. 1974
Route 1, P.O. Box 745, Punta Gorda, FLA 33950, USA

LUNDBERG, Ove Dr. 1972
Ehrenstrahlsvägen 16, S-16155 Bromma, Sverige

OXBY, Leslie George 1976
52 Roseville Avenue, Roseville, N.S.W. 2069, Australia

RIJKERS, Henri Prof. Dr. 1980
Président de l'A.A.I.
Directeur de «La Prévoyance Sociale», Rue Royale 151, B-1030 Bruxelles

SEAL, Hilary L. Prof. Dr. 1980
La Mottaz, 1143 Apples

THEATE, Albert 1952
Avenue Armand Huysmans 2, bte 6, B-1050 Bruxelles

Effectifs des membres

1905	36	membres fondateurs
1930	2	membres d'honneur
	14	membres correspondants
	28	membres corporatifs suisses et étrangers
	236	membres individuels suisses et étrangers
1955	2	membres d'honneur
	11	membres correspondants
	26	membres corporatifs suisses
	5	membres corporatifs étrangers
	357	membres individuels suisses
	96	membres individuels étrangers
1980	4	membres d'honneur
au 15.9.1980	19	membres correspondants
	34	membres corporatifs suisses
	6	membres corporatifs étrangers
	493	membres individuels suisses
	110	membres individuels étrangers